



fapil

RAPPORT
ANNUEL
2025

SOMMAIRE

LES CHIFFRES-CLÉS	4
LES MOMENTS FORTS.....	6
NOS MOBILISATIONS	8
AGIR COLLECTIVEMENT AVEC LES ACTEURS DU LOGEMENT D'INSERTION	11
AMPLIFIER NOTRE ACTION AVEC LE COLLECTIF DES ASSOCIATIONS POUR LE LOGEMENT	14
STRUCTURER NOTRE PLAIDOYER	15
INTERVIEW DE RENÉ DUTREY	16
RENFORCER NOTRE RÉSEAU : QUATRE NOUVEAUX MEMBRES ACCUEILLIS EN 2025	19
NOS MÉTIERS EN ACTION : PRODUIRE AVEC LA MAÎTRISE D'OUVRAGE D'INSERTION	21
NOS MÉTIERS EN ACTION : GÉRER ET PROMOUVOIR LES AIVS®	23
NOS MÉTIERS EN ACTION : MOBILISER LE PARC PRIVÉ À VOCATION SOCIALE	26
NOS MÉTIERS EN ACTION : PROPOSER UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ADAPTÉ AUX BESOINS	28
AGIR AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES	30
CRÉER DU LIEN	34
RENFORCER LES COMPÉTENCES POUR AGIR SUR LE TERRAIN	35
UN PODCAST POUR PLONGER DANS LE QUOTIDIEN DES TRAVAILLEUSES SOCIALES	36
3 VIDÉOS POUR METTRE EN LUMIÈRE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE D'INSERTION ..	37
SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ	38
DES ADMINISTRATEURS ET UNE ÉQUIPE AU SERVICE DU RÉSEAU	39
UNE COUVERTURE TERRITORIALE DENSE.....	42
DES FINANCEURS ENGAGÉS À NOS CÔTÉS	44
VOUS SOUHAITEZ REJOINDRE UNE FÉDÉRATION DYNAMIQUE ?	45

Les numéros des pages sont cliquables 

ÉDITO

En 2025, la crise du logement s'est encore aggravée. Derrière les chiffres, ce sont des milliers de parcours fragilisés : des personnes sans solution, des familles confrontées à des loyers inaccessibles, des jeunes, des femmes, des personnes isolées qui peinent à trouver un logement digne et durable.

Face à cette réalité, les adhérents de la Fapil n'ont pas baissé les bras. Dans les territoires, ils produisent des logements très sociaux, mobilisent le parc privé, accompagnent les ménages et construisent des réponses adaptées aux besoins locaux. En 2025, ce sont 52 000 ménages qui ont été logés et accompagnés par notre réseau — dont 83 % étaient sans domicile personnel à leur entrée dans le dispositif.

Cette année a aussi été marquée par une intensification de nos mobilisations collectives. Aux côtés de nos partenaires, nous avons défendu les moyens du logement très social, porté la nécessité d'un statut du propriétaire bailleur solidaire, soutenu l'encadrement des loyers et alerté sur les conséquences des coupes budgétaires pour le secteur associatif. Dans un contexte politique et financier incertain, notre conviction reste entière : le logement est un droit fondamental, pas une variable d'ajustement.

À l'approche des élections municipales de 2026, nous avons également structuré notre plaidoyer pour peser dans les débats locaux. Les collectivités jouent un rôle déterminant — nous entendons les convaincre d'en faire davantage.

Ce rapport témoigne de tout cela : l'engagement quotidien de nos adhérents, la force d'un réseau qui grandit, et les défis qui restent devant nous. Nous remercions chaleureusement l'ensemble des adhérents, administrateurs, salariés, partenaires et financeurs qui rendent cette action possible.

Thierry Debrand, Président de la Fapil

Camille Régis, Déléguée générale de la Fapil



LES CHIFFRES-CLÉS

NOTRE FÉDÉRATION ATTIRE UN NOMBRE CROISSANT D'ASSOCIATIONS



137

↑ +7 % en 5 ans

NOTRE FÉDÉRATION DÉPLOIE SES CAPACITÉS DE PRODUCTION DE LOGEMENTS



35

organismes agréés au titre de la
Maîtrise d'ouvrage d'insertion

↑ +15 % en 5 ans

NOTRE FÉDÉRATION DÉVELOPPE L'INTERMÉDIATION LOCATIVE DANS TOUJOURS PLUS DE TERRITOIRES



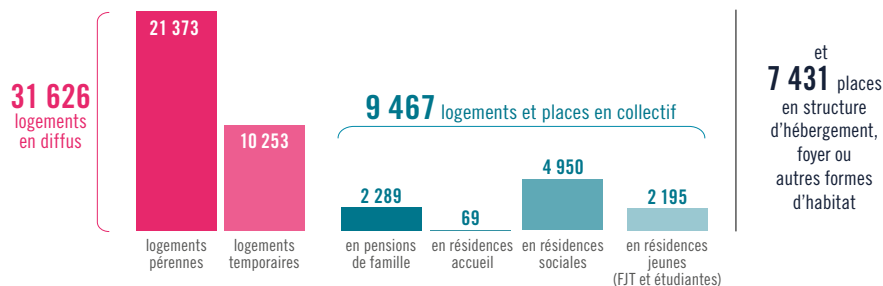
56

Agences Immobilières
à Vocation Sociale

↑ +21,5 % en 5 ans

Les logements

41 129 logements gérés



Les ménages



78 000

ménages informés
de leurs droits



52 000

ménages logés et accompagnés par nos
adhérents pour une insertion durable



83%

des ménages
entrés dans un
logement étaient sans
domicile personnel

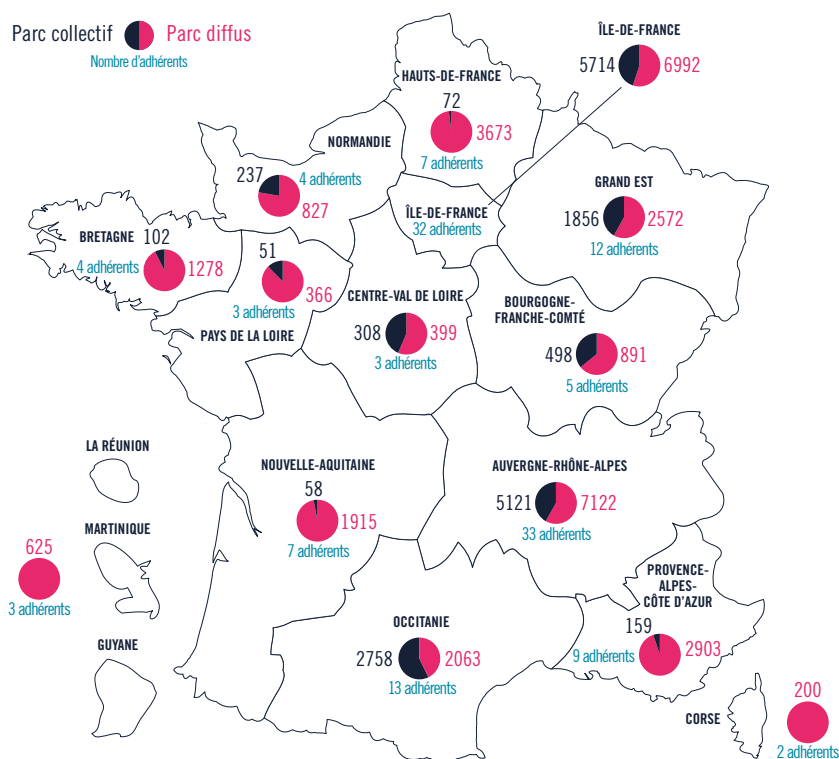


2 900

ménages
entrés dans un
logement étaient sans
domicile personnel

Implantation

Parc collectif  Parc diffus
Nombre d'adhérents



LES CHIFFRES-CLÉS

LES MOMENTS FORTS

- La Fapil s'associe au recours du Collectif des associations pour le logement pour déposer deux recours contre l'État pour Non assistance à personnes mal logées
- Enquête de la Fapil et d'autres fédérations pour évaluer l'impact du vote tardif de la loi de finances 2025 sur la trésorerie des associations
- Conférence de presse du CAL pour tirer la sonnette d'alarme face au palier atteint des 350 000 personnes sans domicile
- Appel de la Fapil et de Soliha en faveur d'un Statut du propriétaire solidaire & entretien avec le cabinet du Ministre
- Webinaire sur la déclaration des revenus fonciers (adhérents)
- 5^e édition de la Semaine nationale des pensions de famille
- Intervention de la Fapil à la Rencontre nationale sur la monoparentalité et la pauvreté, organisée par Délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté (DIPLP)

Janv.

Fév.

Mai

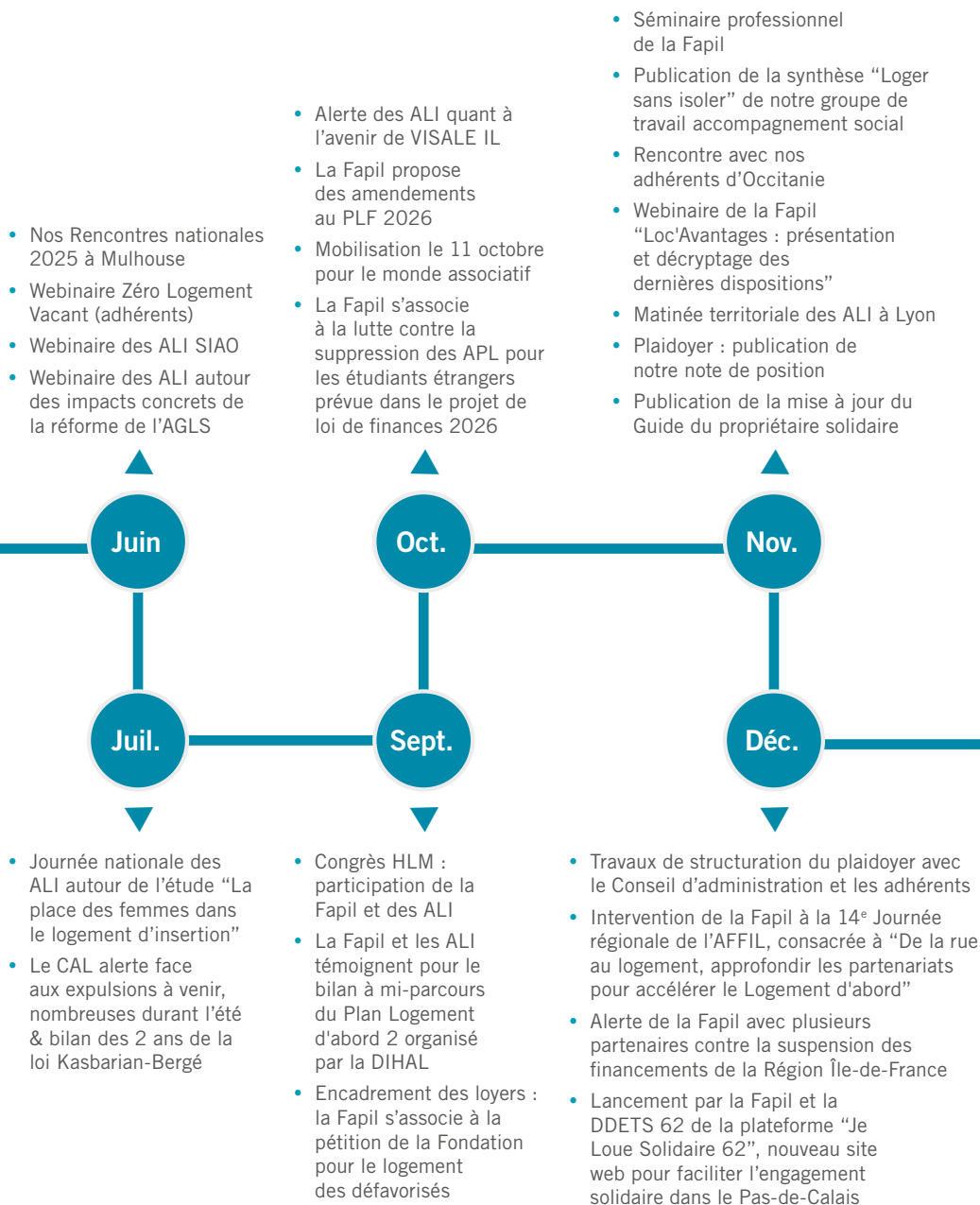
Mars

Avril

- Webinaire de présentation et d'échanges autour de notre publication "Intervention sociale à domicile"
- Séminaire interne des Acteurs du logement d'insertion

- Webinaire sur les objectifs et modalités de mise en œuvre des Comités de veille DALO, avec la FAS, l'association DALO et la Fondation pour le logement des défavorisés
- Présentation des AIVS® et de la MOI en conseil d'administration d'IMAJ 51

- Rencontre avec nos adhérents de Bretagne et des Pays de la Loire
- Rencontre avec nos adhérents du Grand Est
- Entretien de la Fapil et des ALI avec la Ministre Valérie Létard
- Appel de la Fapil à maintenir le FNAP, outil financier du logement social



NOS MOBILISATIONS

En 2025, la Fapil a poursuivi son action d'interpellation des pouvoirs publics afin de porter la réalité des situations rencontrées par ses adhérents et de sensibiliser les décideurs politiques aux enjeux du logement d'insertion et de la lutte contre le mal-logement. Notre fédération s'est également mobilisée, aux côtés de ses partenaires, contre plusieurs projets et mesures contraires à ses valeurs et à ses préconisations.

Projet de loi de finances 2026 : pour un changement de cap profond

Dans le cadre du Projet de loi de finances 2026, la Fapil a appelé le Gouvernement à engager un changement de cap structurant en matière de politique du logement. La fédération a défendu une fiscalité favorisant la solidarité plutôt que la spéculation, ainsi qu'un renforcement des moyens publics consacrés au logement social et très social. Pour donner corps à ces orientations, la Fapil a proposé aux députés plusieurs amendements :

- garantir les moyens du FNAP ;
- soutenir le développement du parc privé à vocation sociale ;
- rétablir l'équité fiscale entre location longue et courte durée ;
- soutenir la Maîtrise d'ouvrage d'insertion par des mesures fiscales ciblées ;
- reconduire les dispositifs IML Ukraine et supprimer le délai de carence d'un mois pour l'ouverture des aides au logement.

Pour un statut du propriétaire bailleur solidaire

Les Acteurs du logement d'insertion (Fapil + Soliha + Unafo + Unhaj) ont réaffirmé la nécessité d'inscrire pleinement la mobilisation du parc privé à vocation sociale dans le droit commun, tout en construisant un cadre plus attractif, stable et intelligible pour les propriétaires.

Les Acteurs du logement d'insertion ont appelé les pouvoirs publics à franchir une étape en construisant un véritable statut du propriétaire bailleur solidaire, inscrit dans la loi, offrant un cadre lisible, stable et attractif, et reconnaissant l'engagement des propriétaires qui mettent leurs logements à disposition dans un cadre socialement utile, responsable et sécurisé.

Consolider et pérenniser l'avenir du FNAP

En amont du PLF 2026, le président de la Fapil, Thierry Debrand, a rappelé, dans un entretien accordé à AEF info, la nécessité de maintenir les financements en faveur de l'offre très sociale. Il a également souligné l'efficacité du Plan Logement d'abord et l'importance de préserver l'ensemble de la chaîne du logement social, afin de garantir des parcours résidentiels durables, notamment pour les personnes sortant de résidences sociales ou de logements d'insertion.



9

Maintenir la garantie Visale Intermédiation locative



La Fapil s'est mobilisée contre le projet porté par Action Logement visant à supprimer la garantie Visale Intermédiation locative, dispositif structurant de l'intermédiation locative et du plan Logement d'abord. Aux côtés de SOLIHA, la fédération a alerté sur les conséquences d'une telle suppression pour l'accès des ménages précaires au parc privé et sur les tensions accrues qu'elle ferait peser sur l'hébergement et le logement social. Dispositif quantitativement limité mais déterminant par son impact, Visale IL sécurise les propriétaires et favorise des parcours résidentiels durables.

Garantir la pérennité de l'encadrement des loyers

La Fapil s'est associée à la pétition lancée par la Fondation pour le Logement des défavorisés afin de défendre la pérennisation du dispositif d'encadrement des loyers. Face aux tensions persistantes sur le marché locatif et à la hausse des loyers, la fédération a rappelé l'utilité de cet outil pour protéger les ménages modestes et garantir un accès plus équitable au logement. Elle a appelé les pouvoirs publics à prolonger et renforcer ce dispositif au-delà de son échéance actuelle, afin d'en faire un levier durable de régulation et de justice sociale.

Défendre le monde associatif

La Fapil a rejoint l'appel lancé par le Mouvement associatif pour défendre la place et le rôle essentiels des associations. Ses équipes et ses adhérents se sont mobilisés dans plusieurs territoires pour alerter sur la dégradation des conditions d'action du secteur associatif, marquées par l'inflation, la baisse des financements publics, la suppression des emplois aidés et le recul du service civique.

Alerter sur les suspensions de financements en Île-de-France

À la suite de l'annonce par la Région Île-de-France de la suspension de ses financements en faveur du logement, la Fapil, SOLIHA Île-de-France, la Fédération des acteurs de la solidarité Île-de-France et leurs associations adhérentes, ainsi que la Fondation pour le Logement des défavorisés, ont alerté sur les conséquences immédiates de cette décision. Ce gel fragilise fortement la capacité des acteurs de l'insertion par le logement à répondre à une demande sociale en forte augmentation.

Maintenir l'APL pour les étudiants étrangers

La Fapil s'est associée aux associations et fédérations réunies au sein du collectif « APL en danger » et a signé la pétition contre la suppression des Aides personnalisées au logement pour les étudiant.es étranger.es, prévue dans le cadre du Projet de loi de finances 2026.

AGIR COLLECTIVEMENT AVEC LES ACTEURS DU LOGEMENT D'INSERTION



Tout au long de l'année 2025, la Fapil a inscrit son action dans une dynamique collective renforcée au sein des Acteurs du logement d'insertion, aux côtés de SOLIHA, de l'Unafo et de l'Unhaj. Cette coopération structurée vise à porter une parole commune, à valoriser le rôle du logement d'insertion dans les politiques publiques et à contribuer à l'élaboration de réponses coordonnées face à l'ampleur des besoins sociaux.

Promouvoir le logement d'insertion au Congrès de l'Union sociale pour l'habitat

La Fapil avec les Acteurs du logement d'insertion a participé au 85^e Congrès de l'Union sociale pour l'habitat, organisé à Paris. Ce rendez-vous majeur du logement social constitue chaque année un temps fort pour valoriser le logement d'insertion et l'engagement des adhérents de la fédération en faveur des ménages les plus modestes.

Présente à la Place des Associations, la Fapil a pu échanger avec un public diversifié et renforcer la visibilité de ses actions. Cette participation a notamment permis de nombreuses prises de contact, plusieurs interventions médiatiques de la Déléguée générale et du Président, l'organisation de trois mini-conférences co-construites avec des adhérents franciliens sur les logements vacants, la santé mentale et la Maîtrise d'ouvrage d'insertion, ainsi qu'une intervention vidéo de la Déléguée générale lors de la plénière de clôture pour porter les propositions de la fédération.



Cette mobilisation collective a réaffirmé l'engagement des Acteurs du logement d'insertion à contribuer, avec l'ensemble des acteurs du logement social, à des réponses diversifiées et adaptées aux besoins des ménages.

Contribuer au bilan à mi-parcours du Plan Logement d'abord 2

À mi-parcours du deuxième plan quinquennal Logement d'abord (2023-2027), la Dihal a organisé les Journées du Plan Logement d'abord 2 afin de dresser un premier bilan de cette politique publique structurante dans la lutte contre le sans-abrisme. Dans ce cadre, les Acteurs du logement d'insertion ont organisé un webinaire intitulé « Tout le monde a besoin du logement d'insertion », mettant en lumière le rôle central de ces dispositifs dans les parcours résidentiels via l'intervention de duos associations – élus de terrain.



Co-construire la 5^e Semaine nationale des pensions de famille

Du 19 au 25 mai 2025 s'est tenue la 5^e Semaine nationale des pensions de famille. Co-organisé par les Acteurs du logement d'insertion, la Fondation pour le Logement des défavorisés, Habitat et Humanisme et la Fédération des acteurs de la solidarité, et soutenu par la Dihal et l'Union sociale pour l'habitat, cet événement a permis de valoriser ces lieux de vie essentiels pour les personnes en situation de grande précarité.



Questionner la place des femmes dans le logement d'insertion

Le 10 juillet, une centaine de participants se sont réunis à l'occasion de la Journée nationale des Acteurs du logement d'insertion consacrée à la place des femmes dans les dispositifs de logement d'insertion. Cet événement fut centré autour de la présentation d'une étude menée par le cabinet FORS pour les Acteurs du logement d'insertion. L'étude met en lumière les réalités vécues par les femmes logées, identifie les freins spécifiques à leur accès aux dispositifs et formule des recommandations opérationnelles pour une meilleure prise en compte de leurs besoins. Dans le prolongement de cette journée nationale, une rencontre territoriale a été organisée à Villeurbanne, rassemblant près de 60 professionnels et acteurs associatifs autour des principaux enseignements de l'étude et de leurs déclinaisons locales.

Retrouvez la synthèse de l'étude sur le site des Acteurs du logement d'insertion www.logementdinsertion.org



AMPLIFIER NOTRE ACTION AVEC LE COLLECTIF DES ASSOCIATIONS POUR LE LOGEMENT

La Fapil a également poursuivi son engagement au sein du Collectif des Associations pour le Logement (CAL) afin de porter une parole associative forte et unifiée face à l'ampleur de la crise du logement. Dans un contexte marqué par l'augmentation du sans-abrisme et l'insuffisance des réponses publiques, le CAL s'est mobilisé pour interpeller l'État, alerter l'opinion et défendre l'effectivité du droit au logement comme pilier des politiques sociales.

Engager l'État sur ses responsabilités en matière d'hébergement et de logement



En 2025, la Fapil, avec le Collectif des Associations pour le Logement, a engagé une démarche juridique inédite en déposant deux recours en responsabilité contre l'État pour « non-assistance à personnes mal logées ». Cette démarche juridique vise à dénoncer les carences persistantes de l'action publique en matière d'hébergement d'urgence et de respect du droit au logement opposable, dans un contexte d'aggravation du sans-abrisme. Par cette action, les associations entendent rappeler les obligations légales de l'État et réaffirmer le caractère fondamental du droit au logement.

Alerter l'opinion publique et les médias

Au sein du Collectif des Associations pour le Logement, la Fapil a participé à l'organisation d'une conférence de presse. Par la voix de ses portes-paroles et de Thierry Debrand notre président, le Collectif a tiré la sonnette d'alarme face au palier atteint des 350 000 personnes sans domicile ou en hébergement, un chiffre vraisemblablement en deçà de la réalité.

STRUCTURER NOTRE PLAIDOYER

En 2025, la Fapil a engagé une réflexion stratégique visant à renforcer l'impact de son plaidoyer en faveur du logement d'insertion. Cette démarche a permis de consolider nos préconisations et d'affiner nos actions de sensibilisation des décideurs politiques.



Plusieurs temps de travail, impliquant notre équipe, nos adhérents et notre conseil d'administration, ont permis d'établir un diagnostic commun et de structurer nos recommandations. Pour porter ces orientations dans le débat public, la Fapil a publié une note de position analysant le contexte politique et social du logement, illustrée par des chiffres et des témoignages, et présentant ses principales propositions.

Les élections municipales et communautaires de mars 2026 ont constitué un moment stratégique pour traduire cette réflexion en action concrète, en plaçant le logement d'insertion au cœur des priorités locales. Consciente que les élus disposent de leviers déterminants pour agir efficacement et durablement, la Fapil se mobilise pour sensibiliser les candidats et futurs élus, afin de promouvoir des politiques locales ambitieuses, solidaires et adaptées aux réalités des territoires.

Dans ce cadre, la fédération a conçu un livret destiné aux candidats, avec plusieurs objectifs : présenter le logement d'insertion et ses principes, valoriser les solutions portées au quotidien par les acteurs locaux, mettre en avant les bénéfices concrets pour les communes, rappeler les compétences et leviers dont disposent les élus, et déconstruire les idées reçues sur le logement social.

En parallèle, la Fapil a engagé un dialogue avec les partis politiques et les associations de maires afin de les sensibiliser à leur rôle clé dans la mise en œuvre de nos propositions et leur diffusion effective sur les territoires.

Notre fédération a également outillé ses adhérents pour mener des initiatives locales efficaces.



“ LE DROIT EXISTE. CE QUI FAIT DÉFAUT, C’EST LA VOLONTÉ POLITIQUE ”

Interview de René DUTREY, Secrétaire général
du Haut Comité pour le Droit au logement



” LE HAUT COMITÉ POUR LE DROIT AU LOGEMENT JOUE UN RÔLE
ESSENTIEL D'ALERTE ET DE PROPOSITION EN MATIÈRE DE POLITIQUES
DU LOGEMENT. DANS UN CONTEXTE DE RECULS POLITIQUES ET
DE CHOIX BUDGÉTAIRES CONTRAINTS, COMMENT PEUT-IL PESER
DANS LE DÉBAT ET INFLUENCER LES DÉCISIONS POLITIQUES ?

Les discours simplistes, parfois populistes, prolifèrent dans le débat public. Qui aurait pu croire, il y a dix ans, que l'on chercherait à rendre responsables les personnes vulnérables – les locataires en impayés, les personnes exilées, les habitants de bidonvilles ou de squats – de leur propre situation, de la crise du logement, et même de l'absence de décisions politiques à la hauteur des besoins ? Nous assistons, dans une partie de l'opinion publique, à une forme d'inversion du système de valeurs : l'individualisme devient la norme, la solidarité devient suspecte.

Face à ces manipulations, le Haut Comité souhaite opposer la connaissance et le savoir. Ce sont nos meilleures armes contre les préjugés qui nourrissent les discriminations.

Les politiques publiques, et en particulier la politique du logement, peuvent parfois apparaître extrêmement technocratiques. Mais nous ne devons jamais perdre de vue son objectif premier : mettre en œuvre des valeurs humanistes très simples. Quelqu'un est à la rue : on l'héberge. Quelqu'un a faim : on lui donne à manger. Quelqu'un se noie : on lui vient en aide.

Aucun argument politique, technique ou économique ne doit nous détourner de cette exigence fondamentale.



L'INTERMÉDIATION LOCATIVE CONSTITUE UN LEVIER IMPORTANT POUR DÉVELOPPER LE LOGEMENT D'INSERTION ET MOBILISER LE PARC PRIVÉ, VOUS L'AVEZ ÉTUDIÉ DANS L'UN DE VOS RÉCENTS RAPPORTS. COMMENT ANALYSEZ-VOUS SON ÉVOLUTION ET LE RÔLE DES ASSOCIATIONS, NOTAMMENT CELLES DE LA FAPIL, DANS SA MISE EN ŒUVRE ?

L'intermédiation locative s'est progressivement imposée comme l'un des piliers de la politique du Logement d'abord. Sa montée en puissance est indéniable : l'État finance aujourd'hui plus de 90 000 places, contre moins de 30 000 il y a une dizaine d'années. Mais cette progression quantitative masque une fragilisation croissante de son modèle.

Car, dans le même temps, les conditions de mobilisation du parc privé se dégradent. Les dispositifs fiscaux apparaissent aujourd'hui moins attractifs au regard des rendements offerts par le marché locatif classique, ce qui réduit l'intérêt des propriétaires bailleurs à s'engager dans des dispositifs à vocation sociale. L'intermédiation locative se trouve ainsi directement exposée aux logiques de concurrence du marché. Par ailleurs, l'évolution des publics accueillis, marquée par une précarité plus forte et des parcours plus complexes, renforce les besoins d'accompagnement social et accroît les exigences pesant sur les opérateurs.

Dans ce contexte, le rôle des associations dont celles appartenant au réseau de la Fapil est absolument central. Elles constituent le socle opérationnel du dispositif : mobilisation des logements, sécurisation des propriétaires, gestion locative, accompagnement social. Autrement dit, elles assurent l'effectivité concrète de la politique publique.

Or, leur modèle économique est aujourd'hui sous tension. Elles doivent faire face à une mise en concurrence accrue, à des retards récurrents dans la contractualisation et le versement des financements, et à une augmentation des charges liées à l'accompagnement des ménages.

Depuis la publication du rapport, nous notons tout de même que certaines évolutions récentes vont dans le bon sens, comme l'extension de la garantie Visale aux ménages en bail glissant. À l'inverse, l'absence de reconnaissance

d'un véritable statut de bailleur solidaire dans les réformes récentes constitue un angle mort important. Elle prive la puissance publique d'un levier pour orienter durablement une partie du parc privé vers des usages sociaux.

Au fond, la question posée est celle de la cohérence de l'action publique : on ne peut pas, d'un côté, faire de l'intermédiation locative un outil central du Logement d'abord, et de l'autre, laisser se dégrader les conditions qui permettent sa mise en œuvre. Consolider ce modèle suppose de rétablir des incitations lisibles pour les bailleurs et de sécuriser durablement les opérateurs associatifs. À défaut, c'est la capacité même à mobiliser le parc privé à des fins sociales qui sera mise en cause.



LES COMITÉS DE VEILLE DALO SONT DES ESPACES CLÉS POUR SUIVRE L'APPLICATION DU DROIT AU LOGEMENT OPPOSABLE MAIS ENCORE PEU NOMBREUX. POURQUOI RESTENT-ILS IMPORTANTS AUJOURD'HUI ET QUELS LEVIERS PERMETTRAIENT DE LES MULTIPLIER SUR LE TERRITOIRE ?

Depuis l'adoption de la loi DALO, plusieurs comités de veille ont été mis en place dans différents territoires. Le premier, historique, a vu le jour dans le département de l'Isère, avant d'être rapidement suivi par l'ensemble des départements d'Île-de-France, ainsi que par le Nord, les Bouches-du-Rhône, le Rhône, et d'autres territoires où des comités sont aujourd'hui en cours de création.

Ces comités de veille sont indispensables pour faire vivre le droit au logement opposable. Ils constituent de véritables vigies du respect du cadre légal, chargées de veiller à sa bonne application sur le terrain.

Car en matière de DALO, le droit existe. Ce qui fait défaut, c'est souvent la volonté politique de le mettre pleinement en œuvre. C'est précisément là que réside le rôle des comités de veille : rappeler les obligations, objectiver les écarts, et inciter les décideurs publics à prendre les mesures nécessaires pour rendre ce droit réellement effectif.

RENFORCER NOTRE RÉSEAU : QUATRE NOUVEAUX MEMBRES ACCUEILLIS EN 2025

Lors de son Assemblée générale du jeudi 27 juin 2025, la Fapil a eu le plaisir de valider l'adhésion de quatre nouvelles structures. Ce mouvement témoigne de la vitalité de la fédération et de l'engagement constant des acteurs du logement d'insertion sur l'ensemble du territoire. Ces nouveaux membres partagent nos valeurs et viennent enrichir notre action collective pour défendre le droit au logement et promouvoir des solutions innovantes et solidaires.

Fondation COS (NOUVELLE AQUITAINE)

Créée en 1944 et reconnue d'utilité publique en 2018, la Fondation COS poursuit des missions sociales et médico-sociales auprès des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, des réfugiés et des publics en grande précarité. Elle gère plus de 80 établissements et services (Ehpad, CHRS, CADA, services de réadaptation, etc.) et développe une Agence Immobilière à Vocation Sociale pour mobiliser le parc privé au bénéfice des ménages vulnérables.
www.fondationcos.org ✨



19

CLLAJ de Metz (MOSELLE)

Le Comité Local Autonome pour le Logement des Jeunes (CLLAJ) de Metz propose aux jeunes de 18 à 30 ans un accompagnement personnalisé pour accéder à un logement ou se maintenir dans leur logement. Le service accompagne les jeunes sur toutes les étapes : recherche de logement, constitution de dossiers, budget, aide au logement (Locapass, CAF, FSL...), rédaction de contrats, état des lieux et médiation avec les bailleurs. www.cllaj-pays-messin.fr ✨



Le Carbet Solidaire (GUYANE)

Créée en 2024, l'association Le Carbet Solidaire favorise l'accès et le maintien dans le logement pour les ménages en difficulté, en prospectant des logements et en assurant leur gestion locative. Elle propose également un accompagnement social, vers l'insertion professionnelle et l'accès à la formation. La création de son Agence Immobilière à Vocation Sociale permet de mobiliser le parc privé au profit des personnes en situation de précarité.



Intervalle (ARDÈCHE)

Créée en 1993, l'association Intervalle offre un accueil de jour, un service de domiciliation, des ateliers thématiques et un centre d'hébergement d'urgence. Elle gère également un dispositif d'intermédiation locative et un accompagnement social lié au logement sur le territoire des Baronnies Provençales, en lien avec le 115 et le SIAO Drôme. Intervalle agit pour l'inclusion et le lien social en coordonnant les acteurs locaux (collectivités, services sociaux, santé, logement) afin de soutenir les publics en grande vulnérabilité.



NOS MÉTIERS EN ACTION : PRODUIRE AVEC LA MAÎTRISE D'OUVRAGE D'INSERTION

Une initiative d'adhérent : l'Adages

Notre adhérent, La Maison du Logement de l'Adages, s'est engagé dans un projet exemplaire de réhabilitation de cinq logements sociaux à Montpellier, illustrant l'impact concret des politiques locales de mobilisation du parc existant face à la crise du logement. Situé dans le quartier populaire de Figuerolles, ce projet, rendu possible grâce à un bail à réhabilitation de longue durée, répond à un double objectif : permettre à des familles en situation de précarité d'accéder à des logements de qualité à loyers maîtrisés et contribuer à l'amélioration du cadre de vie urbain.

Ce chantier s'appuie sur une dynamique partenariale forte avec la Montpellier Méditerranée Métropole, la Fondation pour le logement des défavorisés et la foncière solidaire Soliko, témoignant de l'importance de l'alliance entre acteurs publics, privés et associatifs pour faire émerger des réponses durables à la crise du logement. Le calendrier prévoit une phase de diagnostics et de travaux en 2025, pour une livraison des logements au premier trimestre 2026, offrant aux ménages bénéficiaires des logements réhabilités, économes en énergie et adaptés à leurs besoins.



La Fédération en action

La Fapil se mobilise activement pour défendre et promouvoir la Maîtrise d'ouvrage d'insertion (MOI), un levier essentiel pour la production de logements très sociaux.

À travers des opérations le plus souvent en réhabilitation, la MOI permet à la fois de lutter contre la vacance et l'habitat dégradé tout en produisant du logement très social – que ce soit en revitalisation de centres-bourgs ruraux ou bien en plein cœur des zones tendues – toujours dans un objectif de mixité sociale et d'insertion des publics précaires dans le tissu urbain. En combinant logique écologique (« construction de la ville sur la ville »), sobriété foncière et mixité sociale, la MOI permet aux ménages les plus pauvres de mieux se loger sans encourager l'étalement urbain.

La Fapil a participé à Vannes à la présentation du rapport de la Fondation pour le Logement sur l'état du mal-logement en Bretagne. Cette rencontre a réuni collectivités, associations et acteurs du logement autour de solutions concrètes pour répondre aux besoins des personnes les plus fragiles et identifier les leviers permettant d'accélérer le déploiement de projets en Maîtrise d'ouvrage d'insertion. La Fapil y a présenté les réponses portées par la MOI pour développer une offre de logements accessibles et adaptés aux besoins des ménages les plus modestes.

Pour mieux « faire réseau » et permettre aux adhérents d'échanger sur des thématiques liées à la Maîtrise d'ouvrage d'insertion, la Fapil a poursuivi l'organisation de « Clubs MOI » trimestriels. Ceux-ci permettent aux adhérents MOI de travailler des sujets communs techniques ou stratégiques, d'échanger sur leurs difficultés et sur les leviers d'action potentiels, ainsi que de rencontrer des partenaires et financeurs. En 2025, c'est la question du plaidoyer qui a été abordée par un groupe de travail, avec en fin d'année la parution de 12 propositions pour soutenir la production de logements très sociaux. Ce plaidoyer s'incarnera tout au long des années 2026 et 2027 – et de leurs échéances électorales – afin de convaincre les élus de renforcer leur appui à cette politique doublement bénéfique sur le plan social et écologique.



Alors que les difficultés budgétaires des collectivités impactent l'équilibre des opérations de production de logements très sociaux, la Fapil s'est fortement mobilisée en 2025 aux côtés des Acteurs du logement d'insertion (Fapil + Soliha + Unafo + Unhaj) afin d'interpeller les pouvoirs publics sur la nécessité de préserver leur soutien à un outil qui fonctionne à l'heure où la crise du logement s'aggrave.

NOS MÉTIERS EN ACTION : GÉRER ET PROMOUVOIR LES AIVS®

Une initiative d'adhérent : Alizés 17

En septembre, notre adhérent Alizés 17 s'est distingué lors de la journée régionale dédiée aux dispositifs Loc'Avantages et à l'intermédiation locative organisée à Bordeaux par la DREETS et la DREAL de Nouvelle-Aquitaine.

Cet événement, qui réunissait les acteurs locaux impliqués dans la mobilisation du parc privé au service des ménages modestes, a permis de mettre en lumière le rôle structurant des Agences Immobilières à Vocation Sociale (AIVS®) dans le déploiement de l'intermédiation locative, levier essentiel du logement d'insertion.

Alizés 17 est ainsi intervenue dans une table ronde aux côtés de partenaires institutionnels et associatifs pour partager son expérience de terrain, rappeler l'importance de la sécurisation des propriétaires bailleurs et illustrer concrètement la contribution de l'intermédiation locative à l'accès à un logement digne pour des ménages éloignés du marché locatif traditionnel.

La Fédération en action

Le réseau des AIVS® représente aujourd'hui 56 structures labellisées. Créé en 1993 par la Fapil, ce label repose sur le respect d'un cahier des charges exigeant et favorise le partage de pratiques et d'expériences entre ses membres.

En 2025, trois nouvelles structures ont été labellisées par la cellule de veille : la Fondation COS en Nouvelle-Aquitaine, Le Carbet Solidaire en Guyane et Savoisienne Habitat en Savoie.

Enquête propriétaire

Une enquête nationale a été menée auprès des propriétaires bailleurs ayant confié leur logement à des AIVS®, recueillant plus de 350 réponses.

Cette démarche a permis de mieux identifier le profil des propriétaires ainsi que leurs motivations, apportant un éclairage précieux pour adapter les actions du réseau et renforcer l'attractivité du dispositif. Les résultats seront publiés dans le courant de l'année 2026.

Rapport du Haut Comité sur l'intermédiation locative

La Fapil a été auditionnée par le Haut Comité pour le Droit au logement dans le cadre de l'élaboration de son rapport consacré à l'intermédiation locative.



<https://urls.fr/WtbZ8z>



Cette contribution a permis de présenter le modèle de gestion en mandat, de revenir sur l'historique de l'intermédiation locative en France et d'en détailler les modalités de mise en œuvre.

Travaux sur le partenariat entre AIVS® et collectivités dans le cadre de la gestion de logements communaux

La Fédération a conduit des travaux sur les partenariats entre AIVS® et collectivités, notamment dans le cadre de la gestion de logements communaux.

Ces travaux ont donné lieu à la production d'un guide pratique comprenant une analyse juridique des partenariats, une présentation des obligations liées à la comptabilité publique, des retours d'expériences issus du réseau ainsi qu'un modèle de mandat de gestion.

Dans ce cadre, l'AIVS® Le Toit est intervenue lors du séminaire professionnel de novembre pour partager son expérience.

Favoriser la mise à disposition solidaire de logements issus du parc privé

La Fapil a publié une nouvelle édition de son Guide du Propriétaire Solidaire, entièrement revue et actualisée à la lumière des dernières évolutions législatives et réglementaires. Doté d'un design modernisé, ce document de référence dresse un panorama complet des outils mobilisables pour la mise à disposition solidaire de logements issus du parc privé.

Le guide présente les différents modes d'engagement possibles, chacun offrant des avantages spécifiques :



- ✚ location solidaire via une Agence Immobilière à Vocation Sociale ;
- ✚ donation temporaire d'usufruit ;
- ✚ bail à réhabilitation ;
- ✚ location avec abandon de loyer ;
- ✚ cession de bien à une association ;
- ✚ etc.

Cette nouvelle édition vise à mieux faire connaître les solutions accessibles aux propriétaires bailleurs souhaitant donner une dimension sociale à leur patrimoine. Elle montre comment la mobilisation du parc privé peut devenir un levier concret pour développer durablement le logement d'insertion, tout en assurant des garanties et des avantages aux propriétaires impliqués.

Cette édition intègre aussi des témoignages de propriétaires engagés dans cette démarche, ainsi que des repères pratiques sur les aides existantes et les partenariats possibles. Ce guide constitue également un outil de travail pour les professionnels du logement d'insertion mais aussi pour les acteurs de l'immobilier et du patrimoine (notaires, conseillers, bureaux d'études, sociétés d'économie mixte, avocats fiscalistes...).

Le guide met également en lumière le rôle des adhérents de la Fapil, qui œuvrent quotidiennement pour la mise en œuvre effective du droit au logement.

Retrouver le Guide du Propriétaire Solidaire sur notre site www.fapil.fr, menu Publications



Une initiative d'adhérents : Iméos et APPUILOGE

26



La Fédération en action

Promotion de l'IML sur les territoires : Je Loue Solidaire 62

La Fapil a contribué à la création d'un site internet dédié à la promotion de la location solidaire dans le département du Pas-de-Calais.

Porté par notre adhérent Immobilière Sociale 62 et co-construit avec l'ensemble des acteurs du territoire, ce projet a mobilisé plusieurs groupes de travail portant sur la présentation des associations, la rédaction des contenus et l'identification des besoins locaux.



Mis en ligne en décembre, ce site constitue un outil de communication à destination des propriétaires bailleurs. Il vise à les rassurer, à valoriser l'action des associations et à renforcer la coordination avec les services de l'État et les collectivités locales.

La mobilisation du parc de logements vacants

La Fédération a participé aux rencontres organisées par l'association Agir contre le logement vacant à Lyon, afin d'identifier les leviers de mobilisation du parc vacant par les collectivités.

Ces échanges ont notamment permis de mettre en lumière des partenariats opérationnels entre collectivités et associations, à l'image de l'initiative menée sur la Métropole de Lyon avec Régie Nouvelle, Entre2Toits et Soliha. Cette action repose sur l'envoi de courriers ciblés aux propriétaires via l'outil « Zéro Logement Vacant ».

En complément, un webinaire dédié à ce dispositif a été organisé le 19 juin à destination des adhérents du réseau. L'objectif était de découvrir l'outil et de comprendre les enjeux de partenariats avec les collectivités et services de l'État pour y accéder.

NOS MÉTIERS EN ACTION : PROPOSER UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ADAPTÉ AUX BESOINS

Une initiative d'adhérent : Le MAS

En 2025, notre adhérent Le MAS (Mouvement d'Action Sociale), association lyonnaise fondée en 1961, a poursuivi son engagement en faveur de l'accès au logement et à l'insertion sociale des personnes sortant de détention. À travers son service LATITUDE et son programme « Logement d'abord » nommé « PASSAGE », Le MAS propose un accompagnement structuré qui évalue les situations individuelles, soutient l'accès aux droits et oriente vers un logement stable, en coordination avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) et les acteurs sociaux locaux. Cette approche préventive vise à éviter les « sorties sèches », à garantir une continuité d'accompagnement dès la sortie de détention et à limiter les risques de rupture sociale et de récidive en plaçant l'accès au logement au cœur du parcours de réinsertion.

L'association joue également un rôle en tant qu'antenne avancée du SIAO en milieu fermé dans le Rhône, assurant l'orientation vers le logement et la préparation à la sortie. En 2025, 47 personnes ont été accompagnées vers et dans le logement via PASSAGE. Au total, l'ensemble des dispositifs d'accès aux droits portés par le service LATITUDE a permis de rencontrer plus de 770 personnes en maisons d'arrêt et d'animer plus de 15 ateliers collectifs dédiés au logement et aux droits sociaux. Les retours des participants témoignent de l'impact concret de ces interventions : « C'est une activité, très utile pour la suite de ma vie. » ; « J'ai aimé les échanges et cela m'a apporté une ouverture – j'avais l'impression de ne pas être incarcéré. » ; « C'est une chance d'avoir cette aide dans l'établissement. »

Le MAS intervient plus largement sur le territoire de la Métropole de Lyon et du département du Rhône, avec une offre diversifiée d'accueil, d'hébergement temporaire et d'accompagnement social, témoignant de son rôle central dans la lutte contre l'exclusion et la précarité.

La Fédération en action

Historiquement, le réseau de la Fapil s'est construit autour d'un principe fondateur : le droit au logement pour toutes et tous. Sur le terrain, nos adhérents œuvrent chaque jour pour garantir l'accès aux droits des personnes mal-logées. À l'échelle nationale, la fédération porte cette ambition en siégeant notamment au Haut Comité pour le Droit au Logement, et en participant activement aux réseaux Jurislogement et Accès aux Droits liés à Habitat (ADLH).

L'expertise de la Fapil s'inscrit également dans l'accompagnement social pour l'insertion par le logement visant à apporter un soutien au ménage accompagné dans l'accès et le maintien dans son logement. Cette expertise est approfondie et travaillée au quotidien grâce à nos formations, nos temps d'échanges, de mutualisation et de travail vers l'évolution et l'enrichissement des pratiques d'accompagnement.

Pour « loger sans isoler », la Fapil publie des préconisations tirées d'expériences de terrain

Depuis plus de vingt ans, le Logement d'abord a profondément transformé les pratiques, en faisant de l'accès au logement la première étape du parcours d'insertion. Ce changement de paradigme a permis à des personnes très éloignées du logement d'y accéder mais il a aussi révélé un enjeu majeur que les professionnels de notre réseau constatent chaque jour : l'isolement et la solitude ressenties peuvent freiner, voire empêcher, l'intégration dans le logement et fragiliser le parcours d'insertion.

La Fapil a investi cet enjeu de l'isolement social durant l'année 2025 dans le cadre de son groupe accompagnement social. Grâce aux échanges menés à Paris, Lyon et Montpellier avec près de 40 travailleuses sociales de notre réseau, complétés par des interventions d'experts et des retours de personnes logées, la fédération a publié une synthèse des échanges et une liste de préconisations pratiques.

Retrouver la synthèse "Loger sans isoler" sur notre site www.fapil.fr à la rubrique Publications



AGIR AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES

Fapil Auvergne-Rhône-Alpes

La Fapil AURA s'engage activement dans le déploiement du Plan Logement d'Abord sur cinq territoires de la région (Clermont-Ferrand, Lyon, Grenoble, Chambéry, Montluçon), en lien avec la Fédération nationale. Elle y assure un suivi des actions innovantes et un accompagnement des acteurs locaux.



Déploiement régional de l'IML

Depuis 2009, la Fapil AURA accompagne le déploiement de l'Intermédiation Locative (IML), qui vise à mobiliser le parc privé pour le logement social. En 2025, elle a poursuivi sa mission auprès de 100 opérateurs pour un parc de plus de 2500 logements, en lien avec la DREETS. Elle fournit un appui technique et statistique (bilans annuels, fiches départementales) et organise des présentations du dispositif sur les territoires. Le bilan régional, produit depuis le début du plan Logement d'abord par la Fapil AURA, permet de constituer une observation sur le déploiement du dispositif sur la région. Le dernier bilan met en évidence quelques points saillants, notamment la captation difficile en territoires tendus ou encore la vigilance sur les niveaux de loyers des logements captés. En parallèle du bilan régional, des fiches départementales sont travaillées afin de porter un regard plus fin sur les enjeux propres à chaque territoire. En effet, si le bilan régional propose une lecture à l'échelle de la région, les focus départementaux apportent une lecture plus précise de la mise en œuvre du dispositif sur chacun des départements.

Rencontres régionales IML

Une journée régionale a réuni plus de 130 participants pour renforcer une culture commune autour de l'IML. Cette 4^e édition de ce rendez-vous régional est co-organisée par la Fapil AURA et la DREETS favorisent l'échange de pratiques entre les acteurs des douze départements de la région. Plénières et ateliers ont abordé différents enjeux du dispositif, notamment les parcours en IML, l'accompagnement social et les stratégies de captation dans le parc privé.

Fonds de sécurisation IML

La circulaire sur l'IML de 2018 prévoit la possibilité de constituer des fonds de sécurisation sur les territoires pour proposer une réponse organisée face à cette question. En Auvergne-Rhône-Alpes, de l'initiative associative, un fonds de sécurisation régional s'est constitué fin 2018, dont la Fapil AURA est gestionnaire. Distinct des autres dispositifs de sécurisation tels que les assurances, les Fonds de solidarité logement (FSL), Visale, le fonds de sécurisation a été conçu afin d'apporter un filet de secours pour les situations complexes où après épuisement des autres dispositifs, le reste à charge est encore trop important pour la structure. Le fonds est à regarder autant comme un outil de sécurisation que comme un argument pour la captation. En effet, ce filet supplémentaire de secours peut être valorisé auprès du propriétaire au moment de la mobilisation du logement.

Ce fonds a été initialement alimenté par la DREETS puis par Grenoble-Alpes Métropole mais aussi Grand Chambéry dans le cadre du plan Logement d'abord. Le fonds couvre loyers impayés, dégradations et vacances locatives. Face à l'augmentation des recours, en lien avec l'augmentation du parc IML, la question de la pérennité du fonds se pose face à l'épuisement des premiers abondements.

Accompagner l'évolution des pratiques professionnelles

La Fapil AURA réunit les professionnels du réseau pour des journées de travail thématiques. Ainsi, un cycle « accompagnement social » a démarré sur les impacts de la dématérialisation dans le travail social. Ces journées de travail permettent de proposer un lieu de partage de pratique, de ressources et d'identification de partenaires. Ces groupes de travail thématiques se déclinent autour de trois grands domaines d'activités de la Fapil : l'accompagnement social, la gestion locative adaptée et la mobilisation de logements.

Soutenir les acteurs locaux

La Fapil AURA est membre du Comité de veille Dalo constitué récemment dans le Rhône, à l'initiative du Collectif Logement Rhône. Cette inscription rejoint la vigilance portée par le réseau sur les pratiques des COMED.

En novembre 2025, la Fapil AURA a soutenu la sensibilisation menée par Un Toit Pour Tous dans le cadre des élections municipales de 2026. Les rencontres de l'association ont proposé de mettre au cœur des réflexions les enjeux de l'hébergement et du logement. La Fapil et la Fapil AURA sont intervenues en ce sens pour partager les propositions du réseau aux candidats.

Fapil Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les associations adhérentes à la Fapil dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) unissent leurs expertises pour améliorer l'accès au logement des personnes en difficulté.

La Fapil PACA gère et anime le Fonds régional de sécurisation pour l'intermédiation locative, financé par l'État. Ce fonds renforce l'attractivité du dispositif auprès des bailleurs privés pour que ces derniers confient leur logement en gestion auprès d'une association. Ce fonds peut ainsi être mobilisé pour couvrir certains risques non pris en charge par les dispositifs habituels de sécurisation : par exemple, en cas de dégradations locatives, le fonds pourra financer les travaux de réparations et dédommager les propriétaires pendant la durée de la vacance locative qui en résulte. Il peut également intervenir en dernier ressort dans d'autres circonstances (vacance liée au décès du locataire, frais de procédure, etc.) qui ont engendré un coût pour les propriétaires. Ce fonds concerne les logements gérés en mandat de gestion par une AIVS® (ou AIS), dans le cadre de la politique de l'État en matière d'intermédiation locative sociale.

Par ailleurs, la Fapil, en tant qu'union régionale, siège au Comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CRHH). Cette représentation permet aux associations de contribuer à la mise en œuvre des politiques publiques locales, en y apportant leur expertise de terrain et en défendant des solutions adaptées aux besoins des publics qu'elles accompagnent.

Renforcer le dialogue avec nos adhérents sur le terrain

En 2025, la Fapil a intensifié ses temps de rencontre avec ses adhérents afin de maintenir un lien direct et de nourrir son action fédérale par le terrain.

En mars, la fédération a rencontré ses adhérents de la région Grand Est, un moment privilégié d'échanges sur les enjeux quotidiens, les projets locaux et les priorités de la région. Ces rencontres ont notamment permis d'affiner la préparation des Rencontres de Mulhouse des 26 et 27 juin, en adaptant le programme aux spécificités territoriales et aux besoins exprimés par les acteurs locaux.

Des temps similaires ont été organisés pour aborder des sujets variés et pour valoriser les initiatives locales, avec les adhérents d'Île-de-France en janvier, de Bretagne en avril, d'Occitanie en octobre et d'Outre-mer en novembre. Ces échanges illustrent l'importance pour la Fapil de se rendre sur le terrain : rencontrer les acteurs directement, comprendre les réalités concrètes et co-construire des solutions adaptées aux besoins des territoires. Ils constituent un



levier essentiel pour renforcer l'efficacité de l'action collective et la pertinence des orientations fédérales.

Avec pour objectif de faciliter les échanges avec les adhérents, l'organisation de temps d'échanges et la remontée d'informations, la Fapil a mis en place des référents régionaux, dont la liste est présentée en fin de rapport annuel.

CRÉER DU LIEN

Nos Rencontres nationales pour renforcer le réseau

Les Rencontres nationales constituent un temps fort annuel pour la Fapil : un moment clé pour rassembler son réseau, les institutions, les élus et l'ensemble des acteurs engagés, favoriser les échanges constructifs et faire émerger des solutions concrètes face au mal-logement.



Lors de l'édition 2025 à Mulhouse, 130 participants ont débattu des grands enjeux d'actualité et de fond, tels que les réponses des collectivités locales à la crise du logement, la prévention des expulsions, la mobilité résidentielle, la participation des personnes accompagnées, ou encore l'évolution des relations entre associations et financeurs. Un espace des initiatives, intégré au lieu des conférences, a également permis de découvrir et d'explorer les projets et réalisations autour de l'insertion par le logement portés par la Fapil et ses adhérents.

Un Séminaire professionnel pour croiser les métiers et expériences

Mi-novembre 2025, la Fapil a réuni ses adhérents à Paris pour son Séminaire professionnel. Deux journées d'échanges ont permis de partager pratiques et expériences autour de thématiques clés : l'accompagnement social, la mobilisation du parc privé et des logements communaux, la place des femmes dans le logement d'insertion, et l'acceptabilité des projets très sociaux. Des tables rondes, ateliers opérationnels et une visite de terrain ont renforcé la coopération professionnelle et nourri les réflexions stratégiques de la fédération.



RENFORCER LES COMPÉTENCES POUR AGIR SUR LE TERRAIN

En tant qu'organisme de formation agréé, la Fapil propose un catalogue complet destiné aux adhérents et partenaires du secteur du logement d'insertion. Nos formations couvrent l'ensemble des métiers du réseau : accompagnement social, gestion locative adaptée, production de logements en Maîtrise d'ouvrage d'insertion, accès aux droits, prévention des situations de vulnérabilité, et transition écologique.

Pensées pour répondre aux besoins concrets des associations et acteurs locaux, nos sessions permettent de renforcer les compétences, d'échanger des pratiques et d'apporter des solutions directement applicables sur le terrain. Elles peuvent être suivies en sessions inter-structures ou organisées en intra, sur mesure, pour s'adapter aux spécificités de chaque organisation.

Toutes nos formations sont certifiées Qualiopi, ce qui garantit leur qualité et permet de mobiliser des financements publics ou mutualisés.

Nouvelle avancée : nos formations sont désormais accessibles sur un site dédié, hébergé sur Digiforma, qui valorise les programmes, simplifie les inscriptions pour les stagiaires et facilite le suivi pour nos équipes.

Le catalogue 2026 propose plus de 60 formations, allant de l'initiation aux pathologies du logement à la Maîtrise d'ouvrage d'insertion approfondie, en passant par l'intermédiation locative et la prévention des expulsions. Chaque formation constitue un espace d'échanges et d'innovation, favorisant la professionnalisation et la montée en compétence des équipes.



UN PODCAST POUR PLONGER DANS LE QUOTIDIEN DES TRAVAILLEUSES SOCIALES

En 2024, la Fapil a produit un podcast ! Plongez dans le quotidien des travailleuses sociales avec ce podcast réalisé avec la journaliste Lise Verbeke. Dans cette création sonore, suivez les moments clés de l'accompagnement lié au logement mis en œuvre par Émilie Godard, coordinatrice sociale chez notre adhérent Tandem Immobilier (Oise). Ce témoignage est celui des acteurs de terrain du logement d'insertion, en première ligne pour accompagner dans l'accès et le maintien au logement des personnes précaires.



Écoutez notre podcast



3 VIDÉOS POUR METTRE EN LUMIÈRE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE D'INSERTION

En 2025, la Fapil a réalisé trois vidéos valorisant le métier de Maîtrise d'ouvrage d'insertion, afin de montrer concrètement son rôle dans la production de logements adaptés aux besoins des publics en situation de précarité. Ces vidéos présentent des projets emblématiques menés par nos adhérents :

- ❖ **à Lyon**, la réhabilitation d'un logement transformé en deux logements destinés à des jeunes dans un marché immobilier très tendu ;
- ❖ **à Bourges**, la rénovation d'une grande maison divisée en six logements, idéalement situés près des commerces et adaptés aux petites familles et personnes seules ;
- ❖ **et à Rive-de-Gier**, la construction d'une pension de famille de 25 logements en centre-ville, à proximité des commerces et de la gare.

Ces réalisations illustrent l'impact concret de la Maîtrise d'ouvrage d'insertion, qui permet de créer des solutions innovantes et durables pour répondre aux besoins variés des publics accompagnés.

Visualisez nos 3 vidéos : urlr.me/vCh95q 



SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ

Nous vous invitons
à nous suivre !



@Fapil



@LaFapil



- ✦ Le site web www.fapil.fr est régulièrement mis à jour afin de valoriser les actualités et actions de la fédération et de ses adhérents. Vous pouvez y retrouver toutes nos publications, initiatives et retombées médias.
- ✦ La **Lettre d'information aux adhérents** est une newsletter mensuelle, réservée aux adhérents et délivrant des informations et actualités sur le secteur du logement d'insertion.
- ✦ La **Lettre d'actualité externe**, bimestrielle, est destinée aux pouvoirs publics, institutions et à nos partenaires associatifs, et met en avant les actualités et initiatives des adhérents et de la fédération.

Pour plus d'informations sur la
communication, contactez :

quentin.laudereau@fapil.fr



DES ADMINISTRATEURS ET UNE ÉQUIPE AU SERVICE DU RÉSEAU

Notre Conseil d'administration

- **Adages – Maison du Logement**
Isabelle DECOUT
Directrice
- **AGIS 06**
Stéphane PENNEC
Directeur
- **AIVS 80 – Duo immobilier**
Leila TISGOUINE
Directrice
- **AIVS Objectif Logement**
Jean-Louis AURIAU
Président
- **AIVS Soligone**
Aurore PESENTI
Directrice
- **Aleos**
Éric MEYER
Directeur
- **ALIS**
Pierre CALASSA
Directeur
- **Alpil**
Juliette LAHEMADE
Chargée de mission
- **Ampil**
Kader ATIA
Administrateur
- **Association Trait d'union – ATU**
Nora BAKOUR
Directrice
- **Cap Habitat**
Antonia ITALIANO
Directrice
- **Entre2Toits**
Sabine ROVELLO
Directrice
- **Freha**
Thierry DEBRAND
Directeur
- **GRAAL**
Olivier DESROUSSEAUX
Directeur
- **Habitat & Humanisme Gestion**
Daniel BINTZ
Président
- **Habitat & Humanisme Gestion Alsace**
Gulcan GULER
Directrice
- **Habitat & Humanisme Gestion Lorraine**
Didier LAURENT
Directeur
- **Habitat & Humanisme Île-de-France**
Roland STRAUSS
Directeur
- **La Clef 43**
Jean-Paul PREYNAT
Administrateur
- **L'Aclef**
Anne-Cécile DOCKES
Directrice
- **Le Relais 18**
David SOUCHET
Directeur
- **Maison de la Fondation du Diaconat – APPUIS Solidarité**
Sébastien DASSONVILLE
Directeur
- **Néma Lové**
Jean-François DERAL
Administrateur
- **Personne qualifiée**
Éric FINE
- **Tandem Immobilier**
Carine FRAISSE
Directrice
- **Un Toit pour Tous**
Marc BARTOLI
Administrateur
- **Une Famille Un toit 44**
Capucine MICHAU
Directrice
- **Fapil AURA**
Philippe BANC
Président
- **Fapil PACA**
Marie-Aymée MATHAUD
Présidente

Notre Bureau

- **Président :**
Thierry DEBRAND
(Freha)
- **Trésorière :**
Olivier DESROUSSEAUX
(GRAAL)
- **Secrétaire :**
Antonia ITALIANO
(Cap Habitat)
- **Membre :**
Daniel BINTZ (Habitat
& Humanisme Gestion)
- **Membre :**
Sébastien
DASSONVILLE (Maison
de la Fondation du
Diaconat – APPUIS
Solidarité)
- **Membre :**
Didier LAURENT
(Habitat & Humanisme
Gestion Lorraine)
- **Membre :**
Juliette LAHEMADE
(ALPIL)
- **Membre :**
Aurore PESENTI
(AIVS® Soligone)
- **Membre :**
Jean-Paul PREYNAT
(La Clef 43)

Notre équipe

Mathis LAGNIER
Chargé de mission Réseau
des AIVS® et Gestion
locale adaptée
RÉFÉRENT HAUTS-DE-
FRANCE ET NORMANDIE

Matthias MARQUAIS
Chargé de mission
Production de logements
RÉFÉRENT CENTRE-VAL DE
LOIRE ET OUTRE-MER

Lydia LE MOAL
Assistante
administrative
et de gestion,
administration du
centre de formation



Ysé BEDO
Chargée de mission Métiers
de l'accompagnement
et de l'accès aux droits
RÉFÉRENT BRETAGNE ET
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Farida AZZOUZ
Chargée de mission
Ingénierie du centre
de formation
RÉFÉRENT PAYS
DE LA LOIRE

Quentin
LAUDEREAU
Chargé de
communication
RÉFÉRENT PACA + CORSE

Camille RÉGIS
Déléguée générale
RÉFÉRENT
ÎLE-DE-FRANCE
ET OCCITANIE

Adèle
IBARBOURE
Juriste
RÉFÉRENT GRAND EST
ET NOUVELLE-AQUITAINE

L'équipe en Auvergne-Rhône-Alpes

- Matthieu Hericher, ancien Chargé de mission, est parti en 2025



•
Marine POLYCARPE
Déléguee régionale

•
Maïlys PROUZET
Chargée de mission

•
Eva DAUBIN
Chargée d'animation

UNE COUVERTURE TERRITORIALE DENSE

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

- ADLS
- Agence Solidarité Logement 42
- AMLI
- AIVS® Territoires
- Alfa 3A – Itinéo
- ALPIL
- ALVR
- ANEF 03-63
- ANEF LOIRE
- Antenne Logement
- APIL 74
- AVDL
- CLLAJ Lyon Métropole
- Entre2Toits
- GIP Logement solidaire – Puy de Dôme
- Habitat et Humanisme Rhône
- Habitat & Humanisme Gestion
- Intervalle
- L'Entraide protestante de Lyon
- La CLEF 43
- Le Mas
- Néma Lové
- Observatoire de l'hébergement et du logement
- Régie nouvelle HH
- Renaître
- RIVHAJ
- Savoisiennne Habitat
- SOLIHA Haute-Savoie
- Un Toit Pour Tous
- Un Toit Pour Tous Développement

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

- ADDSEA
- ISBA
- Julienne Javel
- Les Invités au festin

BRETAGNE

- AIS 35
- ALMA
- LIVAH
- AMISEP

CENTRE-VAL DE LOIRE

- AIDAPHI
- ASSIMMO 18
- Hestia-Habitats Solidaires
- Le Relais 18

CORSE

- ALIS
- Service Logement Falep 2A

GRAND EST

- Aléos – Iméos
- ALSA
- AMIE 55
- Appuisloge / Fondation de la maison du Diaconat de Mulhouse
- CLLAJ de Metz
- Club de prévention d'Épernay
- Familles Solidaires
- Habitat & Humanisme Gestion Alsace
- Habitat & Humanisme Gestion Lorraine
- IMAJ 51
- L'Îlot
- Synergie Habitat

HAUTS-DE-FRANCE

- AIVS 80 - Duo Immobilier
- ALEFPA
- Foncière Chênelet
- GRAAL
- Immobilière Sociale 62
- Les Toits de l'Espoir
- Solidaritoit

ÎLE-DE-FRANCE

- AGATE
- AIPI
- ALJ
- CPCV Île-de-France
- Emmaüs Solidarité
- Equalis
- Fondation pour le Logement Social (FLS)
- Fondation CASIP COJASOR
- Fondation COS
- Freha
- GRAJAR 93
- GROUPE SOS Coopérative Immobilière
- Habitat et Humanisme Île-de-France
- Immobilière Sociale de Plaine Commune (ISPC 93)
- L'ACLEF
- L'Essor
- Les Enfants du Canal
- Loca'Rythm
- Monde en marge, Monde en marche
- Réfugiés Bienvenue
- Réhabail
- SCIC Habitats Solidaires
- SNL 75
- SNL 78
- SNL 91
- SNL 92
- SNL 94
- SNL 95
- SNL Prologues
- SNL Union

LA RÉUNION

- AI SOLEIL

NORMANDIE

- Aiscal
- F3 Immobilier

NOUVELLE-AQUITAINE

- AIS 87
- AL PRADO
- Alizés 17

OCCITANIE

- ADAGES / Maison du Logement
- ALOJEG
- ATRIUM
- Association Trait d'Union

PAYS DE LA LOIRE

- H&H Gestion Pays de la Loire

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

- AGIS 06
- AMPIL
- Cap Habitat

MARTINIQUE

- CLLAJ Martinique

- Objectif Logement
- Revivre

- Alter Insertion
- APARE
- Escale

- Gammes
- Habitat et Humanisme Gestion Gard
- Habitat et Humanisme Gestion Occitanie

- Tarmac Immo

- GCS GALILE
- Le Toit
- Logiah 04

GUYANE

- Le Carbet Solidaire

- Solincité

- Habiter en Terre Catalane
- Habiter Enfin !
- SOLIHA Ariège
- UDAF 82
- Un logement pour revivre

- Une Famille Un Toit 44

- SOHLAM
- Soligone
- Un Toit

DES FINANCEURS ENGAGÉS À NOS CÔTÉS

La Fapil est soutenue par :

- Le Ministère chargé du logement ;



- La Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal) ;



Délégation interministérielle
à l'hébergement et à l'accès
au logement

- La Caisse de garantie du logement locatif social (CGLLS) ;



- L'Agence nationale de l'habitat (Anah).



VOUS SOUHAITEZ REJOINDRE UNE FÉDÉRATION DYNAMIQUE ?

La Fapil rassemble près de 140 associations qui œuvrent chaque jour pour **le droit au logement des personnes en difficulté**.

En adhérant, vous rejoignez **un réseau national solidaire**, ancré dans les territoires, et bénéficiez d'un accompagnement personnalisé. Vous accédez à une expertise reconnue, des temps d'échanges entre pairs, des formations adaptées à vos besoins et un soutien dans vos projets.

Vous participez à des groupes de travail thématiques, à des événements nationaux et régionaux, et **valorisez vos actions** au sein d'un collectif fort.

La Fapil porte la voix de ses adhérents auprès des pouvoirs publics et s'engage activement dans l'élaboration des politiques du logement.

Ensemble, nous faisons progresser le logement d'insertion et les solutions innovantes d'accompagnement.

Rejoindre la Fapil, c'est **renforcer l'impact de vos actions**. Faites entendre votre voix, partagez vos pratiques, et construisons ensemble un réseau engagé au service de l'insertion par le logement.

Contactez-nous pour en savoir plus :

contact@fapil ✉







6, avenue du Professeur
André Lemierre
75020 Paris
contact@fapil.fr

www.fapil.fr

Suivez notre actu !

La Fapil partage son actualité et celle de ses adhérents sur le réseau social LinkedIn. Nous publions également des vidéos mettant en valeur les métiers de nos adhérents ainsi que les replays de webinaires sur notre chaîne YouTube.

Suivez-nous pour être toujours tenus au courant de nos initiatives et actions en faveur du Logement d'abord !

@Fapil   @LaFapil 

Depuis plus de 35 ans, la Fapil réunit des associations qui sont engagées sur le terrain auprès des personnes mal-logées et qui mettent en œuvre les principes du Logement d'abord.

Avec le soutien :



Délégation interministérielle
à l'hébergement et à l'accès
au logement